



**PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet de travaux sur des immeubles situés 6/8/10 rue Ledru Rollin et 6/8/10 rue de Cessac sur le territoire de la commune d'Agen

Une enquête publique est ouverte sur la commune d'Agen **du 13 juillet 2022 à 08h30 au 01 août 2022 à 17h30.**

Elle porte sur la déclaration d'utilité publique du **projet de travaux sur des immeubles situés 6/8/10 rue Ledru Rollin et 6/8/10 rue de Cessac sur le territoire de la commune d'Agen.**

Les pièces du dossier, seront déposées en mairie d'Agen, pendant **19 jours, du 13 juillet 2022 à 08h30 au 01 août 2022 à 17h30**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux. Le dossier d'enquête publique est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr, rubrique *publication/publications légales/avis d'ouverture d'enquête publique*, pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la préfecture de Lot-et-Garonne, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête publique

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête :

Mairie d'Agen
A l'attention de M.M. Jean-Claude ANDRIEU, commissaire-enquêteur
Place du Dr Esquirol
47000 Agen

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr** à l'attention du commissaire-enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre.

Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionné avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

M. Jean-Claude ANDRIEU, commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

-à la mairie d'Agen : mercredi 13 juillet de 08H30 à 12H

-à la mairie d'Agen : jeudi 21 juillet de 13H à 17H30

-à la mairie d'Agen : lundi 01 août de 13H à 17H30.

Le public veillera à respecter les gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation physique. Le port du masque se fera conformément aux lois et règlements en vigueur au moment de la visite.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la préfecture de Lot-et-Garonne, en mairie d'Agen ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est un arrêté portant déclaration d'utilité publique, pris par le préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au responsable du projet : Mairie d'Agen, place du Dr Esquirol, 47000 Agen.